

Quelle était la provenance de ce manuscrit qui fut déchiffré par K'ong Ngan-Kouo? Sseu-ma Ts'ien n'en dit rien; « la famille K'ong » le possédait, voilà tout.

Le texte le plus ancien où il soit question de sa découverte au temps du roi Kong de Lou est une lettre de 劉歆 Lieou Hin, écrite au temps de l'empereur Ngai (6-1 av. J.-C.), et que Pan Kou a insérée dans son *Histoire des Han*. On y lit: « Puis le roi 恭 Kong de Lou abattit la demeure de K'ong-tseu (Confucius) dans le dessein d'y établir [son] palais. Or il trouva, dans le mur abattu, des [textes] en *kou-wen*. Du [*Livre des*] *Rites*, il y avait 39 sections perdues [jusqu'alors]; du *Chou [king]*, 16 sections. Après la période *t'ien-han* (100-97 av. J.-C.), K'ong Ngan-Kouo les présenta au trône. Mais [K'ong Ngan-kouo] fut impliqué dans la mauvaise affaire des sortilèges, et il n'y eut pas d'ordre [impérial] pour que [les livres qu'il avait présentés] fussent répandus dans le public... On les conserva dans les archives secrètes du palais; ils y sont restés cachés et n'en sont pas sortis ¹. »

Au temps de l'empereur Ngai, Lieou Hin venait de remplacer comme bibliothécaire et bibliographe impérial son père 劉向 Lieou Hiang, mort depuis peu². Sa lettre avait pour but de faire reconnaître officiellement les textes en *kou-wen*, en particulier celui du *Chou king*, dont, après son père, il venait d'examiner les fiches originales dans les archives du palais. Il semble bien en effet qu'il veuille dire dans sa lettre que K'ong Ngan-kouo avait présenté à l'empereur Wou le manuscrit original qu'avait possédé la famille de Confucius. C'est pourquoi, quand les lettrés parlent du texte du *Chou king* qu'avait vu Lieou Hiang et que recommandait Lieou Hin, ils qualifient ce texte de 中書 *tchong-chou*, c'est-à-dire « *Chou [king]* du palais » ou de 中古文 *tchong kou-wen*, c'est-à-dire « [*Chou king]* en caractères

est exprimée dans une petite dissertation du 讀書雜誌 *Tou chou tsa tche* de 王念孫 Wang Nien-souen (cf. *Houang ts'ing king kiai*, ch. 677, f^{os} 13 v^o-14 r^o); c'est aussi celle de Ting Yen, ainsi qu'il résulte de son *Chang chou yu louen* dans *Siu houang ts'ing king kiai*, ch. 844, f^o 30 r^o et v^o. Quant à *yi-chou*, je crois qu'en tout état de cause, il faut ici le rendre non pas en général par « les livres perdus », mais d'une façon plus précise par « les [parties] perdues du *Chou [king]* ».

1. *Ts'ien han chou*, ch. 36, f^o 13 r^o; cf. Chavannes, *Mém. histor.*, I, cxvii (où la référence est inexacte).

2. Sur Lieou-Hiang, cf. surtout *Ts'ien han chou*, ch. 36, f^o 3 r^o-14 r^o; sur Lieou Hin, *ibid.*, ch. 36,

f^o 14 r^o-16 r^o. Giles (*Biogr. Dict.*, n^o 1300), à la suite de Mayers, fait vivre Lieou Hiang de 80 à 9 av. J.-C. M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 128), sur la foi de 陳壽祺 Tch'en Cheou-k'i (c'est là le vrai nom du Tch'en pien-sieou de *Mém. hist.*, I, p. cxv), a dit qu'il fallait reporter la naissance de Lieou Hiang à 86 av. J.-C., ce qui le ferait mourir en 15 av. J.-C. Mais le raisonnement de Tch'en Cheou-k'i me semble fautif. Le *Yi nien lou* de Ts'ien Ta-hin et l'ouvrage spécial consacré à la biographie de Lieou Hiang sous le titre de 劉更生年表 *Lieou keng cheng nien piao* (inséré au *Tsi hio tchai ts'ong chou*) sont d'accord pour indiquer pour Lieou Hiang les années 77-6 av. J.-C.; c'est la solution qui me paraît juste.